

## COMITE SYNDICAL DU VENDREDI 17 MARS 2023

Le vendredi dix sept mars deux mille vingt trois à 9H30, le Comité du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance régulièrement convoqué, s'est réuni à Mallemort sous la présidence de **Monsieur Yves WIGT en formation générale.**

Le Président en tant que représentant d'une intercommunalité dispose d'une voix.

FORMATION GENERALE		
Nombre de membres		
Inscrits	Présents et représentés	Votants
105	33+22	55
Quorum		53
Total des voix (P +R)		87
Majorité absolue		44

### ETAIENT PRESENTS :

#### 21 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

<b>M</b>	<b>Guy ALBRAND</b> , délégué de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance
<b>Mme</b>	<b>Marylène BONFILLON</b> , déléguée de la Métropole Aix Marseille Provence
<b>M</b>	<b>Félix BOREL</b> , délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
<b>Mme</b>	<b>Elisabeth CLAUZIER</b> , déléguée de la Communauté de Communes Serre Ponçon Val d'Avance
<b>MM.</b>	<b>Julien DE BENITO</b> , délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
	<b>Louis-Pierre FABRE</b> , délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	<b>Philippe GINOUX</b> , délégué de la Métropole Aix Marseille Provence
<b>Mme</b>	<b>Sylvie GREGOIRE</b> , déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
<b>MM.</b>	<b>René JAUFFRET</b> , délégué de la communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
	<b>Gilles MEGIS</b> , délégué de la communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
	<b>Gérard PAUL</b> , délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération
	<b>Yves PICARDA</b> , délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
<b>Mme</b>	<b>Isabelle PORTEFAIX</b> , déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
<b>MM.</b>	<b>François PREVOST</b> , délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure
	<b>Jean-Louis ROBERT</b> , délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon
	<b>Patrick ROUILLES</b> , délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	<b>André ROUSSET</b> , délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	<b>Alain ROUX</b> , délégué de la communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
<b>Mme</b>	<b>Mireille SUEUR</b> , déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
<b>MM.</b>	<b>Pierre-Yves VADOT</b> , délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance
	<b>Yves WIGT</b> , délégué de la Métropole Aix Marseille Provence

#### 2 représentants de la Région disposant chacun de 5 voix :

<b>Mme</b>	<b>Béatrice MARTIN</b>
<b>M</b>	<b>Jean-Pierre SERRUS</b>

#### 2 représentants du Conseil Départemental des Bouches du Rhône disposant chacun de 5 voix :

<b>Mme</b>	<b>Hélène GENTE-CEAGLIO</b>
<b>M</b>	<b>Didier REAULT</b>

Mme | Marion MAGNAN

7 représentants du collège communal disposant d'une voix chacun :

Mme | Thomas ARCAMONE, délégué de Peyrolles en Provence, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants  
MM. | Philippe BATOUX, délégué de Mérindol, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants  
Lucien GALLAND, délégué de Pertuis, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants  
Marie-Christine LAZARO, déléguée de Tallard, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants  
Jean-Marc LUNEL, délégué de Puget, représentant le sous collège des communes de moins 1 500 habitants  
Régis ROUMIEU, délégué de Ventavon, représentant le sous collège des communes de moins 1 500 habitants  
Jean-Christophe SIMON, délégué du Poët, représentant le sous collège des communes de moins 1 500 habitants

ETAIENT REPRESENTES :

1 représentant du Conseil Départemental des Bouches du Rhône disposant de 5 voix :

M | Jacky GERARD, par Hélène GENTE-CEAGLIO

1 représentante du Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence disposant de 5 voix :

Mme | Elisabeth JACQUES, par Marion MAGNAN

1 représentant du Conseil Départemental des Hautes Alpes disposant de 5 voix :

M | Christian HUBAUD, par Lucien GALLAND

18 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

Mme | Yvan BOURELLY, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Gilles MEGIS  
Sylvie BELMONTE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Olivier LEDEY  
Philippe IZOARD, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance par Pierre-Yves VADOT  
M. | Natacha ESMIEU, déléguée de la Communauté de Communes Serre Ponçon Val d'Avance par Elisabeth CLAUZIER  
Roland CARLIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par Félix BOREL  
Olivier GUIROU, déléguée de la Métropole Aix Marseille Provence par André ROUSSET  
Juan MORENO, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buech par Mireille SUEUR,  
Fabrice MARTINEZ TOCABENS, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon, par Isabelle PORTEFAIX,  
Mme | Romain BUCHAUT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence par Philippe GINOUX  
MM. | Christian CHIAPPELLA, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure par François PREVOST  
Rémi COSTORIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance par Yves WIGT  
Gérard DAUDET, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par Yves PICARDA  
Jacques FORTOUL, délégué de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon par Alain ROUX  
Mme | David FOURNIER, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Louis-Pierre FABRE  
Jean-Pierre TEMPLIER, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buech par René JAUFFRET,  
Gérard PAUL, délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Yves PICARDA  
Alain ROUX, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon verdon Agglomération par Louis-  
MM. | Pierre FABRE  
Jacques NATTA, délégué de la Communauté Territoriale Sud Luberon par Jean-Louis ROBERT

1 représentant du collège communal disposant d'une voix :

M | Roger-Paul GONTARD, par Julien DE BENITO



Délibération n° 2023-14  
Formation Générale

## RÉUNION DU COMITE SYNDICAL DU VENDREDI 17 MARS 2023

---

*Convention 2023-2024 entre la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le SMAVD en  
faveur de la biodiversité et de la mise en valeur de la Durance*

---

Le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est engagé depuis de nombreuses années en finançant des actions au bénéfice de la Durance. Membre du SMAVD depuis 2005, il a apporté des aides importantes aux actions du contrat de rivière du Val de Durance mis en œuvre sur la période 2008-2017. Certaines de ces opérations ont été poursuivies jusqu'en 2020.

Un second contrat de rivière sur la Durance est aujourd'hui en cours d'élaboration par le SMAVD dans l'objectif d'une mise en œuvre à partir de 2025. Pour autant, dans l'intervalle, l'activité du SMAVD se poursuit au travers d'un certain nombre d'actions (études et travaux) auxquelles la Région souhaite contribuer. Une première convention cadre de partenariat avait été signée entre le SMAVD et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour couvrir la période 2021-2022. Pour faire suite à cette première convention et dans l'attente de la signature du prochain Contrat de rivière, il est aujourd'hui proposé de conclure entre le SMAVD et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, une nouvelle convention-cadre de partenariat couvrant la période 2023-2024.

Le projet de convention définit les objectifs communs poursuivis par la Région et le SMAVD et identifie les opérations portées en maîtrise d'ouvrage par le SMAVD pouvant faire l'objet d'un financement de la Région pour la période 2023-2024, sur la base des dispositifs d'intervention en vigueur.

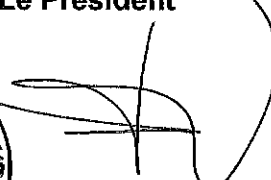

Chaque opération fait l'objet d'une fiche action précisant notamment le contenu technique, l'année de réalisation, le budget de l'action incluant l'aide régionale prévisionnelle (en annexe de la convention).

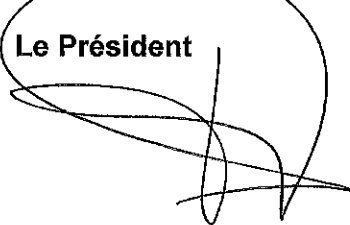
La convention et ses annexes sont jointes au rapport.

**Le Comité Syndical,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité**

**APPROUVE** les projets de Convention 2023-2024 entre la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le SMAVD en faveur de la biodiversité et de la mise en valeur de la Durance.

**AUTORISE** le Président à signer la convention et à prendre tout acte dans ce cadre.

**Le Président**  
  
**Yves WIGT**  


**CERTIFIE EXECUTOIRE, LE 30/03/23**  
**Le Président**  
  
**Yves WIGT**  
